

## Carte d'identité

Depuis mars 2017, la commune de Libercourt n'est plus habilitée à traiter les demandes de carte national d'identité (CNI).

### **Renouvellement de la carte d'identité :**

Seules les communes permettant la réalisation des passeports biométriques peuvent traiter les demandes de CNI.

Les points de délivrance les plus proches sont :

***Hôtel de ville de Carvin***

***1 rue Thibaut***

***62220 Carvin***

***Hôtel de ville d'Hénin-Beaumont***

***1 Place Jean Jaurès***

***62110 Hénin-Beaumont***

***Hôtel de ville d'Harnes***

***35 Rue des Fusillés***

***62440 Harnes***

Toutefois le plateau population de la ville de Libercourt continue de vous renseigner et de vous conseiller pour la confection de votre dossier.

Vous pouvez également faire votre pré-demande sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr) :

- [Pré-demande de carte d'identité Accès](#)

# **La validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans**

**A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures.**

Cette extension s'applique également aux cartes délivrées antérieurement. Ainsi, si votre carte affiche une fin de validité en 2019, elle reste encore valable jusqu'en 2024.

## **L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne**

- Les nouvelles cartes d'identité sécurisées délivrées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 à des personnes majeures.
- Les cartes d'identité sécurisées délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre (devenue caduque) ne sera pas modifiée.

## **Conditions restant valables pour acquérir une carte nationale d'identité**

- Première demande
- Renouvellement d'une carte pour un mineur (ou antérieurement délivrée à un mineur)
- Perte ou vol
- Changement d'adresse
- Modification d'état civil (nom d'usage, adoption)